

Jean-Louis CHRIST  
Député du Haut-Rhin  
Maire de Ribeauvillé

Association NARTECS  
Monsieur Jean-Pierre ANGER  
2, rue du Muscat  
68420 VOEGTLINSHOFFEN

Turckheim, le 21 novembre 2013

Monsieur,

Vous m'avez rendu destinataire, par votre courrier en date du 20 novembre 2013, de votre onzième tract d'informations et avez sollicité un entretien pour évoquer les différents thèmes que vous développez.

Sur la base des thèses que vous véhiculez et des données souvent erronées que vous diffusez, je doute que cet entretien puisse être un tant soit peu constructif.

En effet, votre Tribune, intitulée « Halte aux Gaspillages », procède par amalgames réducteurs et parallèles infondés. Si les équipements locaux structurants que vous mentionnez rencontrent pour certains des difficultés, elles ne sont pas dues à un surdimensionnement ou à une erreur de conceptualisation à la base. Dans un contexte économique fortement dégradé, ces structures récentes ont besoin de temps pour se développer.

Pour reprendre l'exemple de la Maison du Fromage, l'espace que cet équipement a « capté » à GUNSBACH ne l'a pas été au profit des « élites » ou des « nantis », mais bien des exploitants agricoles de la vallée de Munster, qui se sont regroupés pour faire fonctionner cette fromagerie.

Ce qui est en réalité un véritable non-sens, c'est de chercher à opposer systématiquement intérêt écologique et intérêt économique, minorités puissantes et majorité dominée, selon la théorie dogmatique de la lutte des classes.

S'agissant des chiffres que vous publiez sur le coût de l'abri de chasse de Voegtlinshoffen, il semblerait qu'ils soient inexacts. De même, les membres de la société de chasse en question sont bien loin d'être les élus ou les nantis étrangers que vous stigmatisez.

Quant au contentieux que vous évoquez, il a quel que peu évolué depuis la parution de votre publication, puisque votre question prioritaire de constitutionnalité a été rejetée.

Veillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Jean-Louis CHRIST

